



Comment acheter de l'art Aborigène d'Australie

Le guide du
consommateur averti

L'acquisition d'une œuvre
d'art Aborigène d'Australie peut
vous apporter une grande satisfaction
et un plaisir personnel.

Nous espérons que les informations
contenues dans cette brochure vous
aideront à faire des choix éclairés et
éthiques lors de vos futurs achats
d'œuvres d'art et d'objets Aborigènes.

Rappel (historique)

L'art Aborigène d'Australie est issu de l'une des plus anciennes traditions artistiques du monde. On estime aujourd'hui que les Aborigènes d'Australie réalisent des œuvres d'art depuis maintenant plus de 40 000 ans.

Les artistes Aborigènes considèrent l'art comme une ressource culturelle et économique importante.

Le travail artistique des Aborigènes est prisé par les collectionneurs d'art du monde entier. Il est considéré comme un art véritable et une forme unique d'expression culturelle.

Qui sont les artistes?

Les artistes sont originaires de groupes culturels très différents venant de communautés Aborigènes d'Australie et des Iles du Détroit de Torres.

Cette diversité reflète les différences géographiques, culturelles et historiques des nombreux groupes Aborigènes d'Australie et des Iles du Détroit de Torres. Un grand nombre d'entre eux parlent encore leur langue ancestrale.

Où travaillent ces artistes?

On trouve des artistes dans les zones urbaines, rurales mais aussi au sein de communautés Aborigènes très isolées.

Les artistes qui travaillent dans l'isolement sont souvent associés au centre artistique d'une communauté Aborigène.

Les centres artistiques Aborigènes sont généralement des associations appartenants, et gérées par, des artistes aidés de responsables venant de communautés plus importantes.

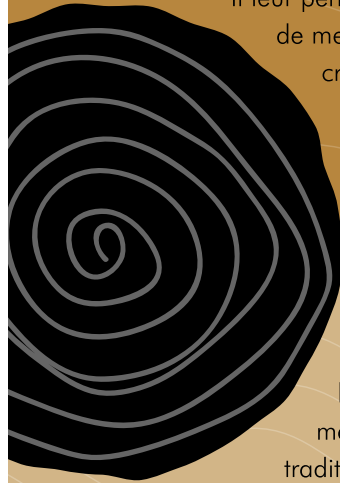
Les artistes vivants dans des zones urbanisées travaillent en indépendants et peuvent être représentés par une galerie d'art.



Quelles sont les sources d'inspirations des artistes Aborigènes?

Pour les Aborigènes, l'art a une importance économique, politique et culturelle.

Il leur permet d'exprimer une variété de messages sur leur identité, leurs croyances et leur connaissance des relations avec leurs ancêtres et leur pays.



De nos jours, les artistes utilisent fréquemment des matériaux et des techniques occidentales comme la peinture acrylique, les toiles, la céramique et la gravure mais également des matériaux traditionnels comme les feuilles d'écorce, les pigments et les ocres naturels, les feuilles de pandanus, le bois et les plantes natives d'Australie.

Le rôle des galeries d'art et des centres d'art

On peut trouver de l'art Aborigène dans un grand nombre de points de vente c'est pourquoi il est important de faire les bons choix avant d'acheter. Voici quelques conseils qui pourront vous aider à prendre votre décision finale :

- Les artistes Aborigènes vivent dans des zones urbaines, rurales ou dans des communautés isolées.
- D'authentiques œuvres d'art Aborigène peuvent être achetées directement auprès des centres d'art de communautés tout comme dans des galeries ou des points de vente d'art reconnus pour leur sérieux. Certaines galeries d'art peuvent agir en tant qu'agent pour le compte d'un artiste mais également servir d'intermédiaire en achetant directement auprès d'artistes.

- Les centres d'art Aborigène sont des associations souvent gérées par les artistes. Ce sont des organisations à but non lucratif ou des sociétés qui facilitent la protection des droits d'auteur des artistes ainsi que leur héritage culturel. Elles garantissent souvent aux Aborigènes un emploi, des revenus et des opportunités de formation. Les centres d'art peuvent ainsi fournir aux artistes du matériel, faciliter la promotion de leur travail, leur faire bénéficier d'une assistance et d'une aide en terme de management.

Est-ce une œuvre authentique d'art Aborigène?

Un certificat d'authenticité vous informant de l'origine de l'œuvre doit vous être remis lors de votre achat. Certains objets peuvent porter une étiquette émise par le centre d'art ou bien la galerie d'art.

Dans tous les cas ce document doit comprendre les informations suivantes:

- Nom de l'artiste
- Titre de l'œuvre
- Date ou période de création
- La langue pratiquée dans la communauté de l'artiste
- Quelques informations culturelles
- Le lieu de création de l'œuvre
- Le centre d'art référent
- Quelques mots de l'artiste

Le prix de l'œuvre d'art

Les prix pratiqués par les galeries d'art incluent leur commission. Celle-ci leur permet de couvrir les frais de promotion, de marketing, d'exposition et les frais de fonctionnement général de la galerie.

Les centres d'art et les artistes reçoivent également un pourcentage du prix final de l'œuvre ce qui leur permet de contribuer à l'achat de nouveaux matériaux, de couvrir



les coûts de transport et d'emballage des œuvres mais également d'assurer la continuité de leur soutien aux communautés. La plus grande partie de ce pourcentage revient aux artistes.

Le prix des œuvres d'art et de l'artisanat d'art Aborigène reflète la valeur, l'approche créative, le temps consacré à la réalisation, l'effort, le coût des matériaux utilisés et la signification culturelle. Il représente souvent l'unique moyen de subsistance des artistes.

Quelles questions devez-vous vous poser avant d'acheter une œuvre

- Cette galerie fait-elle partie d'une association à la réputation irréprochable comme l'Australian Commercial Galleries Association (Association Australienne des Galeries Commerciales)?
- L'œuvre d'art qui m'intéresse possède-elle un certificat d'authenticité qui me permet de vérifier son origine?
- Cette œuvre provient-elle d'un centre d'art?

Qu'en est-il des souvenirs?

Certains magasins proposent des souvenirs comme étant de l'art ou des articles Aborigènes.

- Nous vous invitons à vérifier l'authenticité de ces articles afin de vous assurer qu'ils proviennent bien d'un artiste Aborigène ou qu'ils sont bien des articles réalisés sous licence. Ces informations devraient être contenues dans l'emballage de chaque article.
- Les imitations illicites d'œuvres Aborigènes peuvent offenser les Aborigènes, réduire leur unique moyen de subsistance, empiéter sur leurs droits d'auteur et leurs droits moraux. Tout consommateur averti devrait se méfier des imitations.

Ce qu'il faut chercher à savoir

- L'œuvre a-t-elle été réalisée en Australie?
- L'artiste est-il connu sur le marché de l'art Aborigène?
- L'étiquette apposée sur l'œuvre apporte-t-elle des informations concernant l'artiste et l'origine de l'œuvre?

Droits d'auteur

L'achat d'une œuvre d'art Aborigène ne permet pas à son acquéreur de la reproduire de quelque manière que ce soit (ceci inclut les photos et les dessins d'une partie ou de la totalité de l'œuvre). Une autorisation de reproduction doit être obtenue auprès de l'artiste. Des droits de reproduction pourront être exigés en fonction du type de reproduction souhaitée. Une licence de reproduction doit être signée avec l'artiste afin de pouvoir réaliser des copies de l'œuvre.

Le patrimoine Aborigène

Les Aborigènes ont des droits liés à leur patrimoine culturel qui peuvent être défendus de manière légale.

Le patrimoine Aborigène inclut des images représentant:

- Les pratiques culturelles
- Les croyances
- Le style artistique et les symboles
- Les connaissances

Pour plus d'informations

Droits des Consommateurs

Northern Territory Consumer
and Business Affairs
(Consommateurs et Affaires Commerciales
des Territoires du Nord)

Téléphone: 00 61 8 8999 1999

Courriel: www.caba.nt.gov.au

Site Internet: www.caba.nt.gov.au

Office of Consumer
and Business Affairs South Australia
(Bureau des Consommateurs et des Affaires
Commerciales de l'Australie Méridionale)

Téléphone: 00 61 8 8204 9777

Courriel: metro.cab@agd.sa.gov.au

Site Internet: www.ocba.sa.gov.au

Department of Consumer and Employment
Protection Western Australia
(Département de la Protection des
Consommateurs et de l'Emploi de l'Australie
Occidentale)

Téléphone: 00 61 8 9282 0777

Courriel: consumer@docep.wa.gov.au

Site Internet: www.docep.wa.gov.au

Associations d'art Aborigène

ANKAAA - Association of Northern,
Kimberley and Arnhem Aboriginal Artists
(Association des Artistes Aborigènes des
Régions du Nord, du Kimberley et d'Arnhem)

Téléphone: 00 61 8 8981 6134

Courriel: info@ankaaa.org.au

Site Internet: www.ankaaa.org.au

Desart Australia

Téléphone: 00 61 8 8953 4736

Courriel: mail@desart.com.au

Site Internet: www.desart.com.au

Droits d'auteur et propriété intellectuelle

Arts Law Centre of Australia
(Centre Australien des Lois Relatives à l'Art)

Téléphone: 00 61 2 9356 2566

Courriel: artslaw@artslaw.com.au

Site Internet: www.artslaw.com.au

Australian Copyright Council
(Conseil Australien des Droits d'Auteur)

Site Internet: www.copyright.org.au

Cette brochure a été réalisée à l'initiative d'Art
NT et ANKAAA. © ANKAAA 2005
Création: info@monsoonaustralia.com
Traduction: Austrade Paris

Pour plus d'informations ou une demande de brochure,
veuillez-nous contacter au:
00 61 8 8981 6134



Northern Territory Government

Department of Natural Resources, Environment and the Arts